



Portugal : Préparation

Quand partir

Vous bénéficierez d'un temps agréable d'avril à octobre partout dans le pays. La saison touristique bat son plein de mi-juin à septembre.

Formalités administratives

En tant que citoyen de l'Union Européenne, la possession de votre carte d'identité, ou d'un passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans, vaut pour seul sésame.

Argent

Aucune difficulté pour retirer de l'argent dans le réseau de distributeurs automatiques (*multibanco*) ; les cartes de crédit internationales sont en effet acceptées. Les tarifs se sont alignés sur ceux pratiqués à l'étranger, notamment en France, depuis l'entrée en vigueur de l'euro. Vous pourrez cependant vous alimenter sans grever votre budget : les tarifs sont raisonnables. L'hébergement représentera en revanche une part plus importante de votre budget, lors de votre séjour.

Santé

Vous devez demander votre carte européenne d'assurance maladie, au moins 15 jours avant votre départ, à votre caisse d'assurance maladie.

Numéro d'urgence : 112

Comment s'y rendre

Rejoindre Lisbonne par avion est la solution recommandée, car rapide et directe. Plusieurs compagnies proposent en effet des vols directs, et ce au départ de plusieurs villes françaises (Paris, Lyon, Marseille, Toulouse). Vous diminuerez la note si vous choisissez d'éviter les périodes d'affluence. Le train vous est proposé depuis Paris Montparnasse, mais le voyage est très long (16h au moins). Même remarque pour le voyage en voiture, qui reste possible en passant par Bordeaux, Bayonne puis Vitoria, Burgos, Salamanque et enfin Vilar Formoso (frontière hispano-portugaise). Enfin, il existe des liaisons en car depuis Paris, Toulouse ou Rennes, entre autres.

Adresses utiles

Ambassade du Portugal en France :
50 cours Franklin Roosevelt - Lyon
(tel.) 0 810 20 22 20 (N° Azur)

Ambassade de France au Portugal :
Rua Santos-o-velho 5 - 1249-079 Lisbonne

(tel.) [351] (21) 393 91 00
ambafrance@hotmail.com